

Ouverture de la troisième instance de dialogue avec
l'Islam de France

Allocution de Monsieur Bernard Cazeneuve,
Premier ministre

Hôtel de Beauvau, Lundi 12 décembre 2016

Monsieur le ministre de l'intérieur,

Monsieur le recteur de la Grande mosquée de Paris

Monsieur le président du CFCM,

Messieurs les présidents de fédération,

Mesdames, Messieurs,

Chers amis,

Revenir, quelques jours après l'avoir quitté, dans cette salle de ce ministère, est une source d'émotion et de fierté.

Émotion parce que je revois des visages amis, parce que me reviennent les souvenirs du travail considérable accompli ensemble, parce que je n'ai pas oublié votre soutien, votre solidarité et votre unité dans les moments dramatiques que nous avons affrontés ensemble.

Fierté parce que nous sommes réunis ensemble dans un des lieux les plus symboliques de la République, dans un ministère qui est celui de la permanence et de la continuité de l'État, un ministère qui est celui de la sécurité mais aussi celui des libertés publiques, parmi lesquelles figure bien entendu la liberté d'exercer son culte. Ce n'est pas une liberté annexe, ni secondaire. C'est une liberté fondamentale qui

puise sa force dans une autre valeur, elle aussi éminemment républicaine, je veux parler de la laïcité.

C'est un droit reconnu pour la première fois il y a plus de 200 ans, dans la déclaration des droits de l'homme et du citoyen.

Dans votre diversité, dans la pluralité qui vous caractérise, vous tous ici représentants de l'Islam de France, vous incarnez cet islam citoyen, profondément attaché aux valeurs de la République, cet islam qui est la seconde religion de notre pays, un islam qui est à la hauteur des attentes que nos concitoyens portent à votre égard, tous, quelle que soit leur confession ou leur absence de confession.

1. Ensemble, nous voulons que l'islam soit à la hauteur des défis auquel notre pays, est

confronté. Nous voulons un islam qui soit conscient de la situation qui prévaut aujourd'hui.

Cette situation il faut avoir la lucidité de la reconnaître pour mieux conforter l'ambition qui est la nôtre : agir avec résolution pour ne pas se laisser entraîner par les mouvements adverses, alimentés par la haine et par le renoncement.

Nous devons d'abord constater que la peur des attentats est instrumentalisée par ceux qui veulent faire des musulmans de France des boucs-émissaires. Elle crée un climat d'inquiétude et de suspicion. Elle se traduit même trop souvent par des menaces ou des actes de violence inacceptables à l'égard des musulmans ou de leurs lieux de culte.

Face à cette tension et à ce risque de violence, plusieurs obligations nous incombent.

D'abord, l'Etat doit continuer à se montrer extrêmement déterminé dans sa lutte contre tous les actes anti-musulmans, comme contre toutes les formes du racisme et de l'antisémitisme. Il n'est pas supportable que des femmes puissent se faire agresser en France parce qu'elles portent le foulard, comme il n'est pas supportable que des hommes puissent se faire agresser parce qu'ils portent la kippa. Il n'est pas tolérable que l'on s'en prenne à des mosquées, à des synagogues ou à des églises. Je veux donc rappeler que des mesures très fermes sont prises et que des moyens considérables sont mis en place par le ministère de l'Intérieur pour lutter contre ce type de criminalité.

Je sais que cette action déterminée sera poursuivie par Bruno LE ROUX : des préfets qui ne laissent rien passer, et qui saisissent systématiquement les procureurs de la République ; une protection renforcée des mosquées par des équipements de sécurité qui sont financés par des crédits publics : 9 M€ ont été mobilisés. Enfin, l'action des forces de sécurité et des forces armées, dans le cadre des dispositifs Vigipirate et Sentinelle, et qui permet aujourd'hui de protéger plus de 1 000 mosquées.

Nous avons obtenu des résultats. Les actes antimusulmans ont diminué de 52% sur les 10 premiers mois de 2016, par rapport à la même période de l'année 2015. Ce n'est pas là le fruit du hasard, mais bien le résultat de la volonté de l'Etat. C'est pourquoi je trouve honteux que certains puissent encore chercher à convaincre les

musulmans de France qu'ils sont victimes d'une islamophobie d'Etat. L'Etat laïc a bien au contraire pour mission de protéger les musulmans, comme il protège tous les Français.

Ensuite, nous devons inlassablement lutter contre le rejet de l'islam que nourrit l'ignorance de ce qu'est véritablement votre religion et ce que sont les civilisations qu'elle a engendrées. Ce sera l'une des missions de la Fondation de l'Islam de France de lever ce voile d'ignorance, qui encourage tous les extrémismes. Mais cette lutte passe aussi par le travail d'explication que font les mosquées, par les liens qu'elles nouent dans leur voisinage avec les non-musulmans, par les «thés de la fraternité ». Elle passe par le dialogue inter-religieux et j'ai été frappé de voir combien, après le crime abjecte de Saint-Etienne-de-Rouvray, les catholiques ont été touchés

par l'initiative du CFCM consistant à demander aux fidèles musulmans de se rendre dans les églises à l'occasion de la messe dominicale. Je sais qu'ils ont été particulièrement bien reçus.

Enfin, nous avons un devoir de lucidité : il existe dans certaines mosquées, comme sur certains sites internet se réclamant de l'islam, un discours sectaire, un discours d'enfermement, un discours d'intimidation qui inquiète à juste titre les Français, musulmans et non-musulmans. Ce discours sectaire fait beaucoup de mal à l'Islam républicain et paisible que plusieurs millions de nos concitoyens pratiquent, en tentant de faire croire aux autres Français qu'il représente la réalité de votre religion.

Or l'Islam, ce n'est pas une revendication politique. Encore moins un instrument de lutte contre la

République. L'Islam, c'est une foi, c'est un Livre, ce sont des lieux de culte, des pratiques culturelles – c'est une religion. Ce sont aussi des savants, de la littérature, une architecture ; c'est une langue – comme le latin a été la langue de l'Église. C'est une source infinie de richesse pour l'Humanité.

Et ceux qui veulent réduire l'islam à un discours littéral, dogmatique, obscurantiste, ignorent généralement tout de sa réalité, ignorent tout de cette culture et de cette civilisation. Dans sa radicalité, le discours de DAECH rejoint ici celui des pamphlétaires anti-musulmans puisque les uns et les autres conçoivent l'islam comme une idéologie de haine, ennemie de toute forme de civilisation.

Je tiens à le redire ici avec la plus grande netteté : il n'y a pas de fondamentalisme pacifique ; il n'y a pas

de salafisme anodin ; il n'y a pas d'intégrisme modéré. Dès lors qu'on professe le rejet de la République, on prépare les esprits à ce qui vient immédiatement ensuite : l'apologie de la violence et la haine.

Mon Gouvernement sera donc tout aussi implacable que l'ont été les précédents lorsque, confronté aux prédicateurs de haine et aux groupements intégristes, il faudra rappeler chacun aux valeurs de la République. A chaque fois qu'il y aura une menace avérée contre l'ordre et la sécurité publics, les associations seront dissoutes et les lieux de culte seront fermés. Les imams étrangers qui propagent une idéologie totalitaire seront expulsés.

Mais si l'Etat doit faire respecter la loi, ce sont les responsables religieux de l'islam de France qui sont

les mieux armés pour alerter les fidèles, et notamment les jeunes, pour les mettre en garde lorsque des mosquées deviennent des lieux où l'on propage la haine contre la République, contre nos pays, nos institutions, nos concitoyens de toutes confessions. C'est pourquoi je considère que vous avez un rôle éminent dans la prévention de la radicalisation qui a fait l'objet la précédente réunion de l'instance de dialogue.

Aujourd'hui, il s'agit de construire une nouvelle étape pour l'Islam de France. Au prix d'un patient travail d'analyse, de discussion et grâce à l'engagement d'hommes et de femmes convaincus de la viabilité et de l'avenir de cet Islam de France, des institutions nouvelles et originales sont en train de voir le jour.

Je dois avant tout faire une mise au point. L'islam de France disposait déjà de bases anciennes et solides sur lesquelles nous avons pu construire. Il s'appuie, depuis des années, sur des personnalités et des institutions d'une très grande solidité – si grande qu'elles sont aujourd'hui des piliers irremplaçables pour bâtir les étages que nous souhaitons ajouter à l'édifice.

La Grande mosquée de Paris est au nombre de celles-là et je tiens à remercier personnellement le recteur Dalil BOUBAKEUR qui en a fait le symbole d'un islam parfaitement intégré à la république.

Le Conseil français du culte musulman, qui fonctionne depuis plus de 13 ans, a su trouver sa place et je tiens à dire mon amitié et mes

encouragements à son président Anouar KBIBECH, qui a engagé depuis le début de son mandat, dans des conditions très difficiles, une série d'initiatives importantes : les thés de la fraternité, la charte de l'imam, la consultation des jeunes et des femmes. Il a contribué à donner toujours au grand public l'image d'un islam citoyen, responsable et serein.

Nous ne sommes pas d'accord sur tout. Il y a parfois des discussions, des interrogations – quoi de plus normal en démocratie ? L'intensité du dialogue, sa fécondité, sont précisément la raison d'être de cette instance, que j'avais lancée, le 15 juin 2015, il y a tout juste 18 mois.

18 mois qui ont permis de remettre à plat la relation si particulière entre l'État et l'Islam de France, dans le strict respect du principe de laïcité, mais aussi

dans l'objectif déterminé d'avancer et de parvenir à faire aboutir des projets qui structureront pour longtemps cette relation.

Le premier de ces chantiers structurants est la création de la Fondation de l'Islam de France, fondation reconnue d'utilité publique, laïque, ayant un objet culturel, éducatif, et social.

Nous en avons parlé ensemble lors des consultations que j'ai menées avec vous, à la fin du mois d'août. Le décret de reconnaissance de l'utilité publique de la Fondation de l'Islam de France, et approuvant ses statuts a été publié au Journal officiel du 6 décembre, en même temps qu'était publié le texte de dissolution de la précédente fondation, la « *Fondation des œuvres de l'Islam de France* ». Son premier conseil d'Administration s'est réuni le 8

décembre, sous la présidence de Jean-Pierre CHEVENEMENT que je remercie pour sa présence aujourd'hui et que je salue très amicalement. Il a au cours des derniers mois accompli un important travail sans lequel la Fondation n'aurait jamais pu voir le jour. Je veux lui redire à quel point je lui suis reconnaissant de cet engagement et du sens du dialogue dont il fait montre pour réussir cette belle ambition de la construction d'un Islam de France.

Cette fondation, vous le savez, a été repensée de fond en comble. Elle ne s'occupera pas de théologie, ni de financement du culte. Elle contribuera à la formation profane des aumôniers et des imams ; elle encouragera les projets de mise en valeur du patrimoine musulman de France, elle financera la recherche dans le domaine de l'islamologie – bref, elle soutiendra tous les projets qui montrent aux

Français combien l’Islam est riche, combien il est complexe, combien il a contribué au progrès de l’humanité.

Cette Fondation est constitué sur des bases solides et disposera de moyens importants, apportés par l’Etat – qui devait l’aider dans cette phase de démarrage, compte tenu du caractère purement laïc de ses activités – mais aussi par de grandes entreprises citoyennes : Aéroports de Paris, la SNCF, la SNI.

Le second chantier structurant, c’est celui de la formation.

En deux ans, le nombre d’établissements d’enseignement supérieur délivrant une formation universitaire sur les questions de laïcité, de droit et de sociologie des religions a été multiplié par 5. Dans toute la France désormais, les ministres du

culte et plus largement tous ceux qui aspirent à des responsabilités dans la gestion des cultes peuvent s'inscrire aux diplômes universitaires correspondants à leurs besoins de formation. Ce sera même une condition d'accès à la fonction d'aumônier – quelle que soit la confession pratiquée.

Ce devoir de formation s'adresse également aux imams qui arrivent de l'étranger, et c'est le fruit des discussions que j'ai pu mener, lorsque j'étais ministre de l'intérieur, avec nos partenaires algériens, marocains et turcs, afin que les ministres du culte détachés en France soient francophones et correctement formés.

Enfin, et ce sera là une étape essentielle, cette réunion de l'Instance permettra de faire le point sur les préconisations de la mission que j'avais confiée, avec la ministre de l'éducation nationale, de

l'enseignement supérieur et de la recherche, Najat VALLAUD BELKACEM, à Rachid BENZINE, Catherine MAYEUR-JAOUEN et Mathilde PHILIP-GAY pour susciter dans les universités publiques la création de centres ou de cursus d'excellence en islamologie, dans des matières telles que la langue et la littérature arabes, l'histoire des civilisations musulmanes ou encore l'histoire de la pensée musulmane. La France a cultivé une grande tradition d'excellence dans ce domaine : nous devons tirer parti de cet héritage et le mettre à disposition des ministres du culte, mais plus largement de tous les étudiants qui décident d'investir ce domaine extraordinairement riche du savoir humain.

Le troisième et dernier chantier que vous aborderez aujourd'hui concerne les besoins et les ressources du culte musulman. Cette question demeure un sujet national, avec un enjeu que vous connaissez bien :

nous souhaitons que progressivement, le culte musulman trouve des ressources auprès de nos compatriotes, auprès des Français musulmans, et plus largement auprès de tous ceux qui, dans notre pays, souhaitent soutenir le culte musulman – en lieu et place des financements qui trop souvent encore, proviennent de pays étrangers.

La France est une République laïque. Nous avons fêté il y a quelques jours à peine le 111^e anniversaire de la loi du 9 décembre 1905. La séparation stricte des Eglises et de l'Etat fait interdiction aux religions d'obtenir un financement public direct. C'est donc par ses propres forces que l'Islam de France devra trouver les ressources utiles à son fonctionnement. Mais des pistes existent ; elles posent des questions délicates, politiques et sociales mais il serait irresponsable de saisir le prétexte de la difficulté pour repousser leur formulation à demain : y a-t-il

une possibilité de créer une contribution volontaire sur l'abattage rituel, appelé abattage « hallal » ? Peut-on imaginer une source de financement qui prendrait appui sur le marché du pèlerinage ? Peut-on, plus largement, faciliter la mise en place d'un modèle de financement du culte, qui soit à la fois transparent, national, et équilibré ?

Pour organiser la collecte et la répartition de ces fonds, vous aurez besoin d'un instrument juridique qui sera vraisemblablement une association cultuelle de la loi de 1905. L'Etat n'a donc pas vocation à interférer dans son fonctionnement. Si vous le souhaitez, le ministère de l'Intérieur peut cependant vous apporter son expertise juridique et sa longue expérience des régimes cultuels pour vous aider à bâtir un système efficace. Je sais qu'il s'y emploie, à votre demande, et je crois comprendre que vous êtes désormais assez proche d'un résultat consensuel.

Je suis certain que vous parviendrez à construire une institution transparente et inclusive, qui fasse sa place à tous les courants de l'islam de France et à tous ceux qui, parmi les musulmans de France auront la volonté de s'engager. Car c'est à cette condition que ce Fonds sera en mesure de lever efficacement des ressources.

Mesdames, Messieurs,

Depuis le 6 décembre dernier, Bruno LE ROUX exerce les fonctions de ministre de l'intérieur. C'est à lui qu'il revient désormais de mener avec vous ces travaux essentiels pour l'avenir de l'Islam de France, pour l'avenir et la cohésion de notre République.

Cette relation particulière qui unit le ministre de l'intérieur et les représentants de l'Islam de France n'est pas seulement une tradition gouvernementale. Ce n'est pas seulement lié à l'histoire, qui a fait du ministre de l'intérieur le ministre en charge de la relation avec les cultes. C'est aussi parce que cette relation est au cœur des problématiques actuelles de notre République et que seul un ministre incarnant l'Etat dans toute sa force et sa continuité peut assumer un rôle aussi lourd et aussi exaltant que celui qui lui est dévolu, à cet instant même, dans cette salle, devant vous.

Je ne suis pas venu vous dire au revoir, car sur les sujets dont je viens de parler mon engagement sera total. Nous aurons, j'en suis sûr, l'occasion de nous revoir au cours des mois qui viennent. Mais je suis venu vous dire combien j'avais été heureux et fier au

cours de ces deux années de trouver en vous des partenaires aussi engagés, aussi déterminés à avancer et aussi conscients de l'ampleur historique et politique des dossiers que nous avons traité ensemble.

Vive l'Islam de France, Vive la République et vive la France.